ENTREVUE AVEC VICTOR C. GOLDBLOOM

Victor C. Goldbloom, C.C., O.Q., M.D., est président du Congrès juif canadien pour la région du Québec.

La vitalité d'une communauté de langue officielle vivant en situation minoritaire dépend de plusieurs facteurs :

- Une masse critique
- Une structure organisationnelle
- Un leadership dynamique et un courage collectif
- Un appui éclairé de la part des gouvernements
- Un système d'éducation autogéré
- Des ressources culturelles
- Une surveillance active, et un appui stratégique, de la part du Commissaire aux langues officielles

EST-IL PLUS DIFFICILE OU FACILE DE VIVRE EN TANT QUE MEMBRE D'UNE MINORITÉ DE LANGUE AU CANADA AUJOURD'HUI PAR RAPPORT À IL Y A DIX ANS ? SI OUI, COMMENT ? SINON, POURQUOI PAS ?

Je dirais, un peu plus facile. En 1991, la gestion scolaire n'existait que pour deux communautés francophones (celle du Nouveau-Brunswick et celle de l'Île du Prince-Édouard) et pour la communauté anglophone du Québec. En 1999, toutes les provinces, ainsi que les deux territoires qui existaient à l'époque, l'avaient établie. Le nombre de centres communautaires et scolaires, où les adultes peuvent poursuivre des activités culturelles et autres en plus de l'école comme telle, avait augmenté de façon intéressante. Le Commissaire avait évalué les services fédéraux et avait publié ses résultats, identifiant les lacunes et indiquant les améliorations requises. Mais tout n'est pas parfait, loin de là.

PENSEZ-VOUS QUE LES JEUNES DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE SONT ENGAGÉS À TRANSMETTRE LEURS LANGUES ET LEUR CULTURE À LA PROCHAINE GÉNÉRATION ?

En bonne proportion, oui, mais pas à 100 pourcent. La force et l'attrait de la langue anglaise, sa prédominance dans les affaires et donc sur le marché du travail, créent des pressions assimilatrices indéniables. Une communauté minoritaire peut avoir un nombre relativement restreint de jeunes, et donc de choix d'époux et d'épouses ; et les mariages mixtes ont tendance à graviter vers la langue de la majorité ; il y a plus de francophones qui parlent l'anglais que d'anglophones qui parlent le français.

PENSEZ-VOUS QUE LES INTÉRÊTS DES COMMUNAUTÉS MINORITAIRES DE LANGUE OFFICIELLE SONT EFFICACEMENT REPRÉSENTÉS DEVANT LE GOUVERNEMENT ? SI OUI, COMMENT ? SINON, POURQUOI PAS ?

Les communautés bien organisées (la franco-manitobaine, par exemple) plaident bien leurs causes, et le Commissaire peut offrir des appuis précieux. Les principaux journaux du pays sont généralement sympathiques et prennent des positions favorables. Est-ce que les gouvernements écoutent, et agissent ? De façon fort variable. Il est rare qu'un gouvernement perçoive les besoins de ces minorités comme prioritaires et comme politiquement rentables. Les communautés doivent lutter continuellement.

Les sentiments d'insécurité parmi les minorités de langue officielle (les francophones à l'extérieur du Québec et les anglophones au Québec) ainsi que parmi la population francophone au Québec sont-ils justifiés ? Ces insécurités peuvent-elles être réduites de manière significative ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi pas ?

Bien sûr que les sentiments d'insécurité sont justifiés. Depuis des décennies, les taux de natalité sont insuffisants pour maintenir les forces vitales. Les anglophones du Québec font face à des lois restrictives, notamment en ce qui concerne l'admissibilité à l'école. Les francophones hors Québec partagent l'inquiétude existentielle de leurs cousins québécois, qui en outre ont tendance à les laisser pour compte en les croyant voués à la disparition – et qui dans une proportion non négligeable souhaiteraient quitter le Canada et ainsi les abandonner de toute façon. Ces inquiétudes peuvent être réduites dans la mesure où les besoins sont reconnus et comblés (gestion scolaire, services publics dans la langue minoritaire, système judiciaire capable de fonctionner dans cette langue, soins de santé et services sociaux aussi, etc.) mais pas éliminées.

EST-IL IMPORTANT QUE TOUS LES CANADIENS ET TOUTES LES CANADIENNES CONNAISSENT L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS ? EST-CE PLUS IMPORTANT D'ÊTRE BILINGUE DANS CERTAINES RÉGIONS DU CANADA QUE D'AUTRES ?

C'est souhaitable, mais irréalisable. Il y a, néanmoins, une volonté impressionnante qui exprime un engagement à

l'endroit de l'unité du pays. Les inscriptions dans les classes d'immersion en français se maintiennent à plus de 300 000 enfants non francophones année après année ; donc, de bouche à oreille, les parents de cette année vont dire à ceux de l'an prochain, «C'était une bonne expérience, nous vous la recommandons.»

COMMENT PEUT-ON ÉVALUER LE RENDEMENT DU GOUVERNEMENT DU CANADA EN CE QUI CONCERNE LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA ?

Pas merveilleusement bien. Les paroles sont généralement politiquement correctes, mais les actions et les ressources ne traduisent pas un véritable engagement, un rang élevé sur l'échelle des priorités, un leadership éclairé et inspiré.

SELON VOUS, QUEL EST LE PLUS GRAND AVANTAGE D'AVOIR UNE CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA ?

Il est devenu difficile d'accéder à un poste de leadership, notamment en politique fédérale mais ailleurs aussi, sans une telle connaissance – qui permet de bâtir des ponts et briser les solitudes.

SELON VOUS, QUEL EST LE PRINCIPAL OBSTACLE EMPÊCHANT LES CANADIENS À ACQUÉRIR UNE CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DES DEUX LANGUES OFFICIELLES DU CANADA ?

Ce n'est plus la résistance d'autrefois, souvent farouche, à l'apprentissage de la langue seconde. C'est le fait qu'il y a tant d'endroits où les occasions de s'en servir sont limitées, voire même inexistantes. Une langue inutilisée se perd.

LES RELATIONS ENTRE LES CANADIENS DE LANGUE ANGLAISE ET DE LANGUE FRANÇAISE SE SONT ELLES AMÉLIORÉES DURANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE ? SI OUI, COMMENT ? SINON, POURQUOI PAS ?

Assurément. Il y a plus de gens capables de converser dans leur langue seconde, et disposés à le faire. Les services gouvernementaux demeurent imparfaits, mais sont plus satisfaisants. Les ressources technologiques et autres sont plus adaptées à la dualité linguistique. Les «rednecks» sont moins nombreux et moins en évidence.

EN PENSANT À L'AVENIR EN 2020, ÊTES-VOUS OPTIMISTE CONCERNANT LA SITUATION DES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE AU CANADA ? SI OUI, COMMENT ? SINON, POURQUOI PAS ? QUELLES ACTIONS LE GOUVERNEMENT POURRAIT-IL INTRODUIRE POUR VOUS RENDRE PLUS OPTIMISTE ?

Suis-je optimiste ? Oui – mais je suis de nature optimiste. Je suis en même temps assez réaliste pour reconnaître que sans l'engagement soutenu des leaderships de la société, il sera difficile d'éviter, de prévenir l'affaiblissement progressif des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire, notamment les plus petites.